

L'INFO BOURG



Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Fête du Faubourg
15^e édition

23 et 24 juillet
rue St-Jean, quartier St-Jean-Baptiste

Programmation en page 11

Logement social : bonne nouvelle

Par Nicolas Lefebvre Legault

Le gouvernement Charest a donné le feu vert, fin juin, à la construction de 4200 nouveaux logements sociaux à la grandeur du Québec. Il s'agit là d'une bonne nouvelle, selon le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), qui note que le gouvernement québécois vient de mettre en branle l'édification des 15 035 logements sociaux annoncés dans les derniers budgets péquistes et libéraux. Cette annonce fait suite aux pressions des groupes communautaires qui, comme le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, demandaient le devancement de la construction des logements du programme Accès-Logis officiellement prévue pour 2006-2007 dans le dernier budget provincial.



Photo: Pierre Blouin

Les architectes déposent des esquisses préliminaires lors de l'assemblée de requérantEs du 11 juillet dernier

Coop l'Escalier

La majeure partie des nouveaux logements ont déjà été répartis dans les diverses régions de la province. 395 logements sociaux additionnels sont prévus dans la région de la Capitale nationale, dont 316 dans la ville de Québec, où le taux d'inoccupation parmi les logements à plus bas loyer n'est que de 0,6%. « Dans le

quartier, cette annonce se traduira concrètement par la construction de la Coopérative d'habitation l'Escalier à l'Îlot Berthelot, explique Véronique Laflamme, du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. Par contre, cette coop à elle seule ne répond pas à tous les besoins exprimés. Près de 80 ménages se sont inscrits. Il faudra en développer d'autres! »

Selon l'organisatrice communautaire du Comité populaire, le dossier de l'Îlot Berthelot avance bien. « Le groupe de requérantEs est très actif! Il a choisi ses architectes et le projet prend forme. Tel qu'elle l'avait annoncé, la Ville a produit un concept architectural devant orienter le « look » choisi pour la façade de la coopérative et celui-ci a été approuvé par le comité exécutif le 22 juin. Par ailleurs, l'aspect associatif de la coop se précise et l'Assemblée générale d'organisation qui la fondera officiellement devrait se tenir à l'automne. » Les requérantEs ont bon espoir d'emménager dans leurs logements le 1er juillet 2006.

Seule ombre au tableau, la Ville ne cèdera finalement pas tout le terrain aux coopératives. « Nous revendiquons les deux têtes d'îlot pour faire les coops, c'est-à-dire l'ensemble du site qui avait été réservé aux condos de luxe à l'été 2003, mais les plans qu'on nous soumet ne portent que sur l'une des deux », explique Mme Laflamme. Comme les militantEs prévoient construire 15 des 75 logements sur la deuxième tête d'îlot, la perte de ce terrain pourrait passablement changer le gabarit des coopératives. « En se limitant à une seule des têtes d'îlot, ça va être difficile de respecter la trame du quartier et le nombre d'unités de logement prévu, tout en réalisant de grands logements pour les familles », explique l'organisatrice qui menace d'en faire un enjeu électoral dans le quartier.

À lire également : Politique d'habitation municipale, une ville bien logée? en p. 4

CPE dans le quartier Trop peu de places

Par Caroline Choiselet

Irrité par le manque chronique de places en garderie pour les parents du quartier, un regroupement d'organismes appuie la création d'un point de service du CPE coop Saint-Jean-Baptiste. Le projet vise la création d'une quarantaine de places à l'intérieur des locaux du Collège O'Sullivan, situé sur la rue St-Jean, pour les besoins des étudiantEs du collège et des parents vivant dans le quartier. Madame Marie-Josée Dion, directrice du CPE coop St-Jean-Baptiste, se propose d'en assumer la gestion, tandis que le directeur du collège, Monsieur Jean-Bertin Gingras, fournirait les locaux et assumerait les frais relatifs à leur aménagement.

Il faut s'inquiéter qu'il n'y ait qu'un seul CPE dans Saint-Jean-Baptiste : le CPE coop St-Jean-Baptiste, qui offre 44 places. Les quelques autres garderies avoisinantes offrent prioritairement leurs places aux fonctionnaires du secteur, résidant pour la plupart à l'extérieur du quartier.

À partir de ce constat, nous nous sommes mobiliséEs dans le quartier pour demander à la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Madame Carole Thériberge, d'étudier cette question. Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste, le CPE coop St-Jean-Baptiste et le Collège O'Sullivan de Québec se sont regroupés pour l'occasion, recueillant, dans leur démarche, les appuis de Madame Agnès Maltais, députée de Taschereau et de Madame Lynda Cloutier, conseillère municipale et présidente du comité Femmes et Ville.

Informé que des places à contribution réduite allaient être redistribuées, le regroupement a décidé de « militer » pour en récupérer une quarantaine pour notre quartier. En effet, le quart des résidentEs de notre quartier dispose de faibles revenus et près des deux tiers des familles sont monoparentales, ce qui nous semble justifier amplement la demande. Par ailleurs, les logements étant généralement de petite taille, il est difficile de développer l'offre de places en milieu familial dans le quartier.

Nous vous invitons, vous parents, citoyenNEs résidentEs de St-Jean-Baptiste, à la recherche de places constituant un bon milieu de vie pour vos enfants, à appuyer ce projet en écrivant à la ministre :

Madame Carole Thériberge
Ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
425, rue Saint-Amable, 4^{ème} étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

N. B. : Une lettre type est disponible au local du Comité populaire (780, rue Sainte-Claire).



À lire également : Les CPE vers une collision avec le gouvernement en p.2



Démissions surprises au Conseil de quartier,

Le «malaise» refait surface p. 3

Centres de la petite enfance Vers une collision avec le gouvernement

Par Nicolas Lefebvre Legault et Caroline Choiselet

Au moment d'écrire ces lignes, nous apprenions coup sur coup que Carole Thériège, la ministre de la Famille, maintenait la ligne dure dans deux dossiers reliés aux garderies. En effet, le gouvernement a choisi de ne pas déposer de nouvelle offre pour régler la question de l'équité salariale des éducatrices et maintient des coupures de 41 millions dans le budget global des centres de la petite enfance (CPE). Tout indique que le réseau des garderies publiques se dirige vers un nouvel affrontement majeur avec le gouvernement libéral cet automne.

Grève pour l'équité salariale

L'équité salariale est un droit fondamental inscrit dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne qui interdit la discrimination salariale basée sur le sexe. Depuis l'adoption de la Loi québécoise sur l'équité salariale en 1996, c'est la Commission de l'équité salariale qui assure l'application de ce droit.

L'équité salariale revendique « un salaire égal pour un travail équivalent ». Concrètement, il s'agit d'une démarche visant à accorder des rajustements salariaux aux catégories d'emplois à prédominance féminine (plus de 60%). On doit réexaminer la valeur des postes en considérant les caractéristiques des emplois majoritairement féminins et en cherchant des équivalences dans les emplois majoritairement masculins. Notons que les rajustements salariaux d'une démarche d'équité salariale s'appliquent à toutes les personnes, hommes ou femmes, occupant un emploi dont le salaire est rajusté. Théoriquement, les travaux sur l'équité salariale auraient dû être terminés au printemps 2000.

Les représentantes syndicales des éducatrices en garderie sont très déçues de l'intransigeance du gouvernement. La ministre Thériège s'était engagée à déposer une nouvelle offre permettant de relancer les négociations, ce qui n'a pas été fait. L'offre actuelle du gouvernement est étalée sur trois ans. Finalement, les éducatrices gagneraient 19,50\$ de l'heure au sommet de l'échelle salariale. La position gouvernementale illustre concrètement le biais sexiste que devait corriger la loi sur l'équité salariale. Même si les éducatrices gagnaient toutes le salaire proposé dès aujourd'hui, elles seraient encore en dessous de la moyenne des syndiqués québécois, qui est de 20,37 \$ de l'heure. Il est pourtant loin d'être sûr que la formation et les responsabilités des éducatrices se trouvent sous la moyenne...

Coupures de budget

Par ailleurs, le réseau des CPE s'est vu confirmer une coupure de 41 millions. Il s'agit de la troisième année consécutive où le gouvernement coupe dans le budget des garderies. Selon l'Association québécoise des CPE (AQCPE), les coupures se traduiront par la perte d'au moins 850 emplois dans le réseau, surtout des postes de supervision pédagogique et d'encadrement du milieu familial. Les coupures de 41 millions se traduiront, dès le 1er août, dans un CPE type, par une diminution réelle de 34 000 \$ de sa subvention dans les frais généraux, soit la valeur d'un poste, et par une autre réduction de 20 000 \$ au 1er janvier 2006, soit la valeur de la moitié d'un poste. « On ne parle donc plus d'un simple effort de rationalisation, mais de pertes d'emplois massives », explique Hélène Potvin, la présidente de l'AQCPE, pour qui il s'agit « d'une décision extrêmement déplorable, qui

signifie un nivellement vers le bas de la qualité globale des services ».

Devant ces compressions et les menaces de démantèlement du réseau, l'AQCPE n'entend pas rester les bras croisés et s'engage plus que jamais à mettre en oeuvre son plan d'action. Des actions seront mises en branle cet été et de larges mobilisations sont à prévoir à l'automne. Rappelons que l'AQCPE avait proposé deux solutions afin d'éviter les compressions. L'association avait d'abord proposé que le réseau des CPE mette en place différentes mesures administratives sans impact négatif sur la qualité des services et des emplois pour dégager plus de 143 millions d'ici trois ans. Cette solution alternative n'a trouvé aucun écho. Une seconde solution proposait d'utiliser les nouvelles sommes qui seront versées par le fédéral dans le cadre du programme national de services de garde. « Avec 40 % des CPE en déficit, le réseau ne peut pas absorber de nouvelles compressions et jamais nous n'accepterons que soit démantelé le modèle CPE, qui fait même figure d'exemple ailleurs dans le monde », de conclure Madame Potvin.

Maison des jeunes Le retour

Par Yves Gauthier

Après dix-huit mois d'exil au Centre Lucien-Borne, c'est avec entrain que les jeunes du quartier ont finalement réintégré leur maison. Les rénovations exigées par la Ville pour rendre la Maison des jeunes plus sécuritaire sont maintenant achevées et les activités ont repris leur rythme de croisière.

Et ce ne sont pas que les jeunes qui avaient hâte de retrouver leur espace. C'est avec enthousiasme que les animatrices et animateurs nous reçoivent dans leurs locaux rénovés. Aux dires de la coordonnatrice Marie-Claude Simard, « les améliorations apportées à la maison ainsi que la nouvelle clientèle créent une dynamique très différente de celle connue à Lucien-Borne ». Sur une période de dix-huit mois, il s'est effectué une importante rotation chez les jeunes de 12 à 17 ans qui fréquentent le lieu.



Photo: Émilie Baillargeons, Les DéclencheurEs

La réouverture de la maison va permettre aux responsables de mieux remplir leur mission de prévention et d'information au sujet, entre autres, de la consommation de drogues ou d'alcool, de la violence et de la sexualité, tout en faisant la promotion de l'intégration sociale.

En plus de s'impliquer dans l'administration, les parents peuvent rencontrer les animateurs et animatrices pour en savoir plus sur les buts de la maison et le comportement des jeunes. Rappelons que les heures d'ouverture sont du mardi au jeudi de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 21 h ; le vendredi et le samedi, la maison est ouverte jusqu'à 23 h.

Pour informations : 641-1665

La Caisse populaire Desjardins de Québec, partenaire de votre été

Gilles Kègle, l'infirmier de la rue Galerie Rouge | 16 juin au 3 juillet

Festival Off | 7 au 16 juillet

Randonnée Jean-Michel Anctil | 17 juillet

Texture de vie Galerie du Faubourg | 18 juillet au 7 août

J'aime beaucoup ce que vous faites

au Théâtre Petit Champlain | dès le 20 juillet

Carac'terre | 22 juillet au 7 août

Fête du Faubourg | 23 & 24 juillet

Tout feu, tout flamme, à l'église Saint-Jean-Baptiste | tout l'été

Fête de la Nouvelle-France | 3 au 7 août

Fête Arc-en-ciel | 3 & 4 septembre

Toutes ces activités estivales sont appuyées financièrement par la Caisse populaire Desjardins de Québec, partenaire des gens et du développement du milieu dans les quartiers de Saint-Jean-Baptiste, du Vieux-Québec et du Petit-Champlain.

Deux adresses,
une seule Caisse :
19, rue des Jardins
550, rue Saint-Jean

Tél.: (418) 522-6806
Fax: (418) 522-2365
1-866-522-6806

 **Desjardins**
Caisse populaire
de Québec

Partenaire de la culture



Démission surprise au Conseil de quartier

Le «malaise» refait surface

Par Yves Gauthier

Coup de théâtre! Au mois d'avril dernier, le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a perdu trois de ses membres, dont deux officiers. En effet, le président, M. Lucien Morin, et le trésorier, M. Raynald Gadoury, ont remis leur lettre de démission, imités par Mme Lyse-Diane Laflamme, directrice de l'école Saint-Jean-Baptiste. Ces retraits, inattendus du grand public, arrivent au moment où le Conseil de quartier connaissait son plus haut niveau d'estime chez les résidantEs.



Photo: André Desgagnés

Lucien Morin vient de démissionner de son poste de président du Conseil de quartier.

Le projet de construction de coopératives d'habitation sur les terrains de l'Îlot Berthelot aura été le dernier dossier auquel les démissionnaires auront contribué en s'associant au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. C'est dans un véritable esprit de concertation et avec une vision globale des besoins du faubourg que, sous la présidence de Lucien Morin, le conseil s'était engagé activement dans la lutte pour la cession par la Ville de terrains à des fins de construction de logements sociaux. Cet appui au Comité populaire, servant d'exemple, en aura suscité beaucoup d'autres. Rappelons que le terrain a été cédé aux requérantEs de la Coop l'Escalier le 20 avril dernier.

Cette victoire est à marquer d'une pierre blanche dans le livre d'histoire de la Ville pour tous les intervenantEs dans ce dossier, dont le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste.

Démissions

Pour une fois que le Conseil de quartier avait une vision! Pour une fois que le Conseil de quartier avait une direction! Pour une fois que les besoins du quartier étaient pris en compte dans leur ensemble de façon articulée et sans mesquinerie! Pour une fois que les intérêts des gens du quartier, défendus par différents organismes, coïncidaient avec l'approche de concertation du conseil! Pour une fois qu'une victoire éclatante venait souligner de vaillants efforts de concertation! Pour une fois que le Conseil de quartier devenait un organisme mobilisateur et crédible! Pour une fois...

Mais le grain de sable qui enraie l'engrenage devait tôt ou tard ressurgir. M. Morin l'a signifié très clairement dans sa lettre de démission: « (...) il m'est devenu trop lourd de devoir combattre, de façon de plus en plus constante, certaines conduites, attitudes et objections (...). Ces désaveux remettent continuellement en question (...) des orientations et des décisions démocratiquement et publiquement prises par le conseil. » Et de renchérir M. Gadoury: « (...) je trouve démoralisant de toujours devoir

affronter les remises en question du travail accompli bénévolement pour le bien-être du milieu. »

Étant retraités, ces deux anciens conseillers veulent quand même continuer à rendre service au quartier en s'impliquant dans d'autres organismes ou activités avec sérénité.

Mais pour eux, malgré leur démission, il n'est nullement question de remettre en question la pertinence du conseil de quartier. Au contraire, le Conseil est, à leurs yeux, un outil important dans le processus démocratique de prise de décisions en ce qui concerne l'avenir du quartier Saint-Jean-Baptiste. Quant à

Mme Laflamme, elle n'a pas donné de raisons spécifiques dans sa lettre de démission.

Le malaise

De sources généralement bien informées, *l'Infobourg* a appris que le malaise émane essentiellement de l'attitude d'un membre qui semble croire qu'intérêts personnels et intérêts collectifs doivent se confondre, et pour qui le mot démocratie ne semble pas signifier grand chose. Un individu pour qui seuls ses projets personnels comptent. Comme si le Conseil de quartier était un marché aux puces!

Toujours selon nos sources, ce même individu, dont les démissionnaires préfèrent taire le nom pour l'instant, a connu des problèmes similaires dans d'autres organismes dont il a été responsable ou avec lesquels il a collaboré.

Changement de garde au Centre Famille

(NLL) De nouveaux visages accueilleront les parents et les enfants qui vont fréquenter le Centre Famille Haute-Ville à la rentrée. En effet, l'organisme est présentement à la recherche d'une nouvelle coordonnatrice et d'une intervenante.

Après quatre ans à la barre du Centre Famille, sans compter les années de démarchage avant la fondation de cette ressource communautaire, la coordonnatrice Diane Thibault va relever de nouveaux défis auprès des jeunes mères de l'organisme Mère et Monde dans Limoilou (les chanceuses!). *L'Infobourg* profite de l'occasion pour saluer Diane et la remercier chaleureusement pour toutes ces années passées au Centre Famille (et au Comité populaire avant ça) à défendre les droits des résidantEs en général et des familles en particulier.

Quant à Karine Deschênes, l'intervenante du Centre Famille, elle est actuellement en congé de maternité. Geneviève Morin et Julie Lederman assumeront l'intérim, respectivement à titre de coordonnatrice et d'intervenante.

Horaire d'été

Pour la période estivale, le Centre Famille sera ouvert de 8 h 30 à 13 h du mardi au vendredi et le samedi de 10 h 30 à 16 h 30. L'organisme, qui est situé au 597, Richelieu, sera fermé du 16 au 27 août inclusivement. Information : 648-1702



LOBO LAVIDA

Friperie et Créations québécoises

Super solde

5\$ 10\$ 15\$

15% additionnel sur présentation de ce coupon

511 rue Saint-Jean Québec 418 521.3397

- Steaks frites, burgers
- Mets pour emporter
- Frites maison
- Verrière, terrasse
- Salades, fines pizzas, pâtes
- 
- Nachos, escalopes de veau
- ET BIEN PLUS ENCORE...
- Poitrines de poulet, saumon
- Heures d'été:**
8h à 23h du dimanche au mercredi
et jusqu'à 24h jeudi, vendredi et samedi
- Déjeuners, menus midi, tables d'hôte

298, RUE ST-JEAN, QUÉBEC | RÉSERVATIONS: 647-3031



AMBIANCE DE QUARTIER

Passe-moi ton bail!

Par Marie Langevin

Dans le contexte de la crise du logement, et particulièrement du logement abordable, l'entraide entre locataires est plus que nécessaire. En effet, les hausses de loyer abusives surviennent souvent lors de la signature d'un nouveau bail. À titre de locataire, vous avez le droit de connaître le montant payé pour votre logement avant votre arrivée. Cependant, comme il n'existe pas de registre des baux au Québec et que les propriétaires omettent souvent de remplir la section G « Avis au nouveau locataire » du bail (ou qu'ils donnent une information frauduleuse), il reste une solution : passez votre bail !

Un geste simple qui contribue à freiner le mouvement à la hausse du coût des loyers. Lorsque vous déménagez, donnez une copie de votre bail en main propre au nouveau ou à la nouvelle locataire, ou postez-la à votre ancienne adresse. Ce geste de solidarité peut lui permettre de connaître les conditions de l'ancien bail et de contester l'augmentation si elle est abusive.

Si le ou la propriétaire n'a pas inscrit le montant que payait l'ancienNE locataire, le délai est de deux mois après le début du bail pour demander une révision du loyer à la Régie du logement. Si le montant inscrit est plus bas que celui qui est demandé, dix jours sont alloués à compter de la date de la signature du bail pour demander une révision du loyer à la Régie. Enfin, si le ou la propriétaire a fait une fausse déclaration, il est possible de demander une révision au cours des deux mois après avoir pris connaissance de la fraude.

Pour toutes questions relatives à la campagne *Passe-moi ton bail* ou au droit au logement, vous pouvez contacter le Bureau d'animation et d'information logement de Québec (BAIL) au 523-6177, ou le Comité populaire au 522-0454.

Politique d'habitation municipale de Québec Une ville bien logée?

Par Mathieu Houle-Courcelles

Le 15 juin dernier, la Ville de Québec procédait à une consultation publique sur son projet de politique de l'habitation. Cette politique devrait permettre d'orienter les actions de la municipalité en matière de développement résidentiel, en plus de donner des balises pour la construction, la rénovation et l'entretien du parc de logements sur le territoire de la nouvelle ville. De vastes consensus ont émergé de cette consultation : le besoin marqué de logements sociaux, l'augmentation faramineuse du coût des loyers, les problèmes de salubrité et le manque de logements adaptés. La grande majorité des participantEs s'entendent pour dire que le logement est un droit et qu'à ce titre, la Ville a des responsabilités envers ses citoyenNEs. Pourtant, les responsables municipaux continuent de se gargariser avec le vocabulaire des associations de propriétaires, la CORPIQ en tête.

Des « gains » pour les locataires...

Les locataires ont tout de même fait quelques « gains », la Ville ayant corrigé le tir sur un certain nombre de points importants. Ainsi, la municipalité reconnaît maintenant qu'elle a un rôle à jouer pour rendre disponible « des logements de qualité, à prix accessible et répondant à tous les besoins ». Le logement n'est pas strictement une responsabilité individuelle, comme on le suggérait avant. Il faudra sans doute rappeler cette position à la Ville, elle qui a tendance à l'oublier.

Au niveau de la qualité des logements, Québec s'engage à adopter un code du logement uniformisé et un service d'inspection gratuit et accessible sur l'ensemble de son territoire. La Ville fera également des représentations auprès du gouvernement pour qu'il adopte un code provincial d'habitabilité. C'est encore loin des revendications soumisees par les groupes communautaires, mais au moins, on va dans la bonne direction. Espérons que nous aurons notre mot à dire lorsque ce nouveau code du logement sera élaboré, de manière à corriger les lacunes actuelles.

D'autre part, la Ville a reconnu que sa réserve foncière (les terrains inoccupés qu'elle possède ici et là) peut jouer

un rôle important pour favoriser le développement de nouveaux logements sociaux. Elle parle même d'étudier la possibilité « d'augmenter sa banque de bâtiments disponibles pour la transformation en logements sociaux dans les secteurs déjà développés ». Pourquoi ne pas commencer en expropriant les nombreux édifices abandonnés qui jonchent le centre-ville et qui ne servent qu'à la spéculation immobilière?

Les locataires ont également marqué d'autres points au niveau de l'accessibilité universelle des logements, grâce à la mobilisation massive des personnes à mobilité réduite lors des consultations.

...et pour les propriétaires

Malheureusement, on doit constater que sur plusieurs enjeux, la voix d'une poignée de gros proprios compte plus que celles de milliers de locataires. Malgré l'opinion contraire exprimée par une très large majorité de participantEs, la Ville continue de promouvoir un changement dans la méthode de fixation des loyers, de manière à « encourager » (lire « enrichir ») les propriétaires à faire des travaux majeurs. Le président de la CORPIQ, Luc Courtemanche, était le seul à applaudir... Toutefois, la pression exercée par les locataires a forcé la Ville à nuancer cette position controversée, en précisant que « ces modifications devraient toutefois se limiter à des travaux qui ont une incidence sur l'habitabilité des logements ».

Autre point litigieux, la question des suppléments au loyer sur le marché privé a suscité pas mal de débats en atelier. Les propriétaires, opposés à la construction de nouveaux logements sociaux, sont convaincuEs qu'il s'agit de la meilleure solution pour contrer les effets de la crise du logement. En fait, c'est la plus rentable pour les proprios, qui reçoivent ainsi de l'argent sonnante pour leurs logements hors de prix. La Ville s'est rendue en partie à leurs arguments, indiquant que « le supplément au loyer est une mesure qui permet, à court terme, d'aider un nombre plus grand de ménages pour un même montant d'argent ». Ce que la Ville omet de dire, c'est que les suppléments au loyer sur le marché privé coûtent, en définitive, deux fois plus cher aux contribuables qu'une subvention équivalente dans un HLM...

En définitive, nous devons sans doute attendre encore plusieurs années avant de voir ce que la Ville mettra vraiment en œuvre dans sa politique de l'habitation. Mais notre patience a des limites. La municipalité doit prendre dès l'automne les mesures nécessaires pour s'assurer que les objectifs qu'elle s'est donnés ne restent pas lettre morte et finissent, une fois de plus, sur une tablette.



La **Page Noire** est un centre de diffusion et d'information autogéré.

Elle souhaite offrir de la littérature pour aider au développement d'alternatives face au capitalisme et au contrôle de l'État sur nos vies.

Une large bibliothèque de près d'un millier d'ouvrages est ainsi mise gratuitement à votre disposition. Un service de librairie est assuré par la vente de dizaines de livres, brochures, revues, disques, films et documentaires engagés.

Coordonnées: 412, 3e Avenue
Québec (Québec) G1L 2W1
Tél. : 418.648.8043

Courriel : lapagenoire@propagande.org
Site web : lapagenoire.propagande.org

Ouvert tous les jours de 12h à 17h



**Votre tabagie
de quartier...
depuis 1923!**

620 rue Saint-Jean
Tél.: 522-5923

Billets de bus - tabac
revues - café à emporter

Recyclage des piles

Par Patrick Tremblay

Les petites batteries qui permettent au petit lapin de taper sur son tambour pendant cent ans sont remplies de produits chimiques nocifs et de métaux lourds. À Québec, entre autres ordures, une grande quantité des batteries qu'on utilise dans nos appareils se retrouve à l'incinérateur. En plus d'avoir recours à des alternatives comme des chargeurs de batteries et de petits appareils sur lesquels on peut enregistrer des heures de musique plutôt que d'utiliser un walkman, je vous offre désormais la possibilité de recycler vos batteries en les rapportant pour vous chez les détaillantEs qui les récupèrent pour vous éviter de les jeter.

Vous n'avez qu'à apporter vos batteries au Vestiaire du Faubourg entre 12 h et 16 h du lundi au vendredi ou le jeudi soir entre 16 h et 20 h, au 780, rue Sainte-Claire dans l'ancien presbytère. Nous récupérons les batteries ordinaires de toutes les grosseurs, qu'elles soient rechargeables ou à usage unique.



Aménagement urbain :

Le Com Pop adopte des pistes d'action

Par Denis Blouin

Comment penser la ville, le quartier? Est-ce que les citoyenNEs ont un mot à dire? Le Comité populaire est né de luttes liées à l'aménagement du quartier Saint-Jean-Baptiste. Rompant avec le rôle de pompier qu'il joue depuis la création du Conseil de quartier, l'organisme s'est récemment doté de sa propre vision d'ensemble et de pistes d'action spécifiques en aménagement urbain.

Une monographie sur le quartier

Il y a un an, afin de mieux connaître son quartier et de confirmer certaines hypothèses, le Comité populaire a confié à Marc Boutin et Jimena Michea le mandat de réaliser une monographie à caractère socioéconomique et architectural. La monographie du faubourg Saint-Jean-Baptiste se veut un document qui synthétise les informations essentielles sur la situation et les tendances évolutives du quartier. Elle permet de cibler des enjeux dans le devenir du faubourg Saint-Jean-Baptiste et de mieux se positionner face à ceux-ci.

C'est dans cet esprit que le 23 mai dernier, lors de l'assemblée générale extraordinaire du Comité populaire, les membres présentEs ont pris connaissance des faits saillants de la monographie déposée par Marc Boutin. Celle-ci comprend un historique inédit d'une part, soit l'interprétation de l'histoire du quartier d'un point de vue non officiel. Marc Boutin a présenté les grandes périodes géohistoriques du quartier : la formation du quartier au 19^e siècle, la « rénovation urbaine » des années soixante-dix et la période actuelle. D'autre part, la monographie illustre la situation actuelle du quartier via la caractérisation du milieu. Marc Boutin nous a dressé un portrait de l'état du cadre bâti du quartier (état des bâtiments, résistance à la spéculation foncière, répartition des condos et des

Des pistes d'action

Pour faire suite à cette mise en contexte, l'assemblée s'est divisée en ateliers de travail pour débattre des propositions de pistes d'action issues de la monographie et du comité aménagement. Ces discussions ont permis d'en arriver à l'établissement d'une « loicadre » orientant les actions du Comité populaire dans le domaine de l'aménagement pour les années à venir.

Les pistes d'action retenues par l'assemblée se subdivisent en volets thématiques qui couvrent la totalité des enjeux liés à l'aménagement du quartier Saint-Jean-Baptiste. Bien entendu, le logement reste un enjeu vital. Plus particulièrement, le logement locatif demeure vulnérable face au phénomène d'embourgeoisement du quartier. La très forte majorité des résidentEs de Saint-Jean-Baptiste étant des locataires, il importe de militer pour l'augmentation du nombre de logements sociaux pour compenser la disparition de logements transformés en copropriété indivise. Dans la monographie, quelques sites ont été ciblés pour d'éventuels projets.

Le transport est un autre enjeu central. Le transport motorisé doit être civilisé pour favoriser les déplacements piétonniers et en vélo. L'automobiliste doit être placé au même niveau que les autres utilisateurs et utilisatrices de l'espace public. Ainsi, les pistes d'action adoptées par l'assemblée vont dans le sens de la mise en place de rues « partagées ».

Grâce à l'adoption des pistes d'action, la suite de la monographie est déjà bien entamée. D'ailleurs, les pistes retenues lors de l'assemblée spéciale du Comité populaire ont déjà permis au comité aménagement de l'organisme de cibler ses actions. Car après une pause de quelques mois, le comité aménagement a recommencé ses opérations dans le cadre du dépôt de la monographie. Dorénavant, le comité aménagement et le Comité populaire disposent d'outils de travail intéressants pour continuer à intervenir par rapport aux enjeux d'aménagements.

Vous êtes intéresséEs par l'aménagement de votre quartier et vous voulez participer au comité aménagement ou tout simplement donner votre avis? Communiquez avec Véronique Laflamme au 522-0454.

Si l'immeuble où vous êtes locataire est transformé en condominium indivis, appelez ou écrivez au Comité populaire pour nous donner les coordonnées de l'immeuble, cela nous permettra de maintenir nos informations à jour.



La «condoïfication» des logements : un moratoire limité

(D.B.) En effet, il y a encore des logements qui sont transformés en condos dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Mais n'est-il pas supposé y avoir un moratoire? Oui, mais celui-ci ne couvre pas toutes les possibilités de conversion.

Le moratoire actuel, mis en place par la Ville de Québec et en vigueur depuis l'automne 2002 et jusqu'en avril 2006 empêche la transformation de logements en copropriété divisée*. La copropriété divisée se définit, selon la Société d'habitation du Québec, comme un « immeuble à logements dont les propriétaires possèdent des parties exclusives et en partagent d'autres ». Cette forme de condo, qui est celle que l'on trouve dans les projets de construction neuve, n'est pas autorisée dans les projets de conversion d'immeubles à logements en condos.

Mais il existe une autre manière de faire du condo, soit la copropriété indivise**. La copropriété indivise est l'« appellation utilisée lorsque deux personnes ou plus détiennent ensemble un droit de propriété sur l'ensemble d'un immeuble ». Dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, c'est ce mode de conversion des logements qui est utilisé par les propriétaires. C'est un peu plus compliqué pour vendre aux éventuelLEs acheteurEs, mais il y en a quand même beaucoup dans le quartier. Il s'agit de reprendre possession des logements un par un et de les revendre comme des parts de l'immeuble. On peut même, une fois qu'il n'y a plus de locataires dans l'immeuble, transformer le condo indivis en condo divisé.

Il faut donc relativiser l'efficacité du « moratoire » quant à la protection offerte au parc de logements locatifs.

***Copropriété divisée** : immeuble à logements dont les propriétaires possèdent des parties exclusives et en partagent d'autres.

****Copropriété indivise** : appellation utilisée lorsque deux personnes ou plus détiennent ensemble un droit de propriété sur l'ensemble d'un immeuble.



Photo: Archives de la Ville de Québec

Le quartier a bien changé... Vue de la Place d'Youville vers l'ouest du quartier en 1943.

coopératives d'habitation, etc.) et il nous a fait part de ses réflexions sur les enjeux à venir. Le tout était complété par une batterie de statistiques socioéconomiques permettant de se faire une idée de qui habite le faubourg. Une version « grand public » de cette monographie devrait être lancée lors de la rentrée d'automne.



L'inter Marché St-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

Charlotte, Solange
et Jean-Philippe
Courtemanche

522-4889,
850, rue Saint-Jean.

La défaite du Vallon

Par Michelle Briand

Le 19 juin dernier, dans la forêt de l'escarpement, derrière le « Wal-Mard », une coalition a organisé une fête écologique pour célébrer notre défaite et nous réunir une dernière fois dans cette forêt urbaine traversée par la rivière du Berger qui est déjà sous le pic des constructeurs qui ne se tiennent plus de joie de l'argent qu'ils vont faire et des emplois qu'ils vont créer en prolongeant l'autoroute du Vallon. D'ailleurs, le *Soleil* du vendredi 17 juin faisait l'apologie de ces travaux qui commencent ENFIN et qui vont amener richesse et prospérité dans cette belle partie pas encore développée de la grande ville de Québec. Le « développement », disons-le, rien ne semble pouvoir lui échapper. Les blancs qui ont envahi toutes les terres de la planète en ont décidé ainsi : tout ce qui est exploitable sera exploité, êtres vivants y compris, dans tous les coins et recoins de la planète. La bonne nouvelle, c'est que quand il n'y aura plus d'air, il n'y en aura plus pour les riches non plus.

Nous avons passé une très belle dernière journée dans la forêt en ce dimanche et de nombreux ateliers sur l'aménagement urbain et le compost, entre autres, ont précédé le souper offert par le collectif de l'Écofest. Les marchandEs du quartier, Inter-marché de la rue Saint-Jean, Langlois fruits et légumes, le CRAC (et la quincaillerie RONA de la rue d'Aiguillon pour les gants ayant servi à la corvée de nettoyage d'un petit emplacement sur la berge d'un ruisseau affluent), nous ont fourni presque tout ce dont nous avons besoin pour réussir ce repas. Nous les en remercions beaucoup.

Par Jean-Michel Roy

Parmi les ateliers offerts lors de l'Écofest du 19 juin dans la forêt de l'escarpement, j'ai participé au « nettoyage de la rivière ». L'animatrice a commencé par nous annoncer que nous allions chercher quelques pneus et morceaux de métal et de verre qui avaient été repérés au préalable. Nous allions remplir des sacs avec les débris trouvés, sortir les pneus, amener le tout dans une remorque près du ruisseau et envoyer les matériaux à la récupération.

Nous avons longé la rive du ruisseau vers l'endroit qui avait été identifié comme étant le plus pollué. En route, nous avons trouvé quatre pneus sur une distance de moins de quinze mètres. Dans ce tout petit espace, nous avons aussi ramassé des bouteilles de verre, des morceaux de fer, une porte d'automobile, un pare-chocs, un lit, quatre rouleaux de fils barbelés, chaque découverte en amenant une autre.

Le moral de notre équipe s'est rapidement assombri. Je me croyais dans un petit coin tout vert et tout propre, je pensais naïvement que les citoyens aimaient et respectaient la forêt. Mais en fait, en plusieurs endroits, c'est une décharge pour nos vidanges. Sur ces quelques mètres, nous aurions eu besoin de plus de temps, plus d'outils et d'une

plus grande équipe pour sortir les déchets que nous avons trouvés. Bref, ma bulle d'innocence s'est pété assez vite pour faire place à un sentiment amer.

Nous avons fait un grand tas et nous avons rempli la remorque. Pendant la fouille du nid et de la rive du tronçon de ruisseau, nous avons trouvé beaucoup d'anciennes choses comme des vieux modèles de bottes ou de bouteilles. Nous faisons des commentaires sur les gens qui ont utilisé et jeté ces objets : l'une avait de très petits pieds, l'autre était vraiment cave d'avoir jeté son automobile en pièces détachées dans le ruisseau. Accroupi, en train d'essayer de sortir un rouleau de fils barbelés au travers duquel avait poussé un arbre, j'imaginai notre avenir : à la fin, la seule chose qui nous restera à faire, c'est contempler les vidanges qu'on aura produits.

Après avoir fini de remplir la remorque, fatigué par le poids de la découverte de la journée, je suis retourné au site de l'Écofest. J'ai mangé un excellent repas végétarien préparé pour l'occasion et j'ai assisté à un atelier très intéressant sur le compost domestique.

Je continue, depuis l'Écofest, à réfléchir à tous ces déchets que nous produisons et à me demander où s'en vont tous ces surplus quand le camion de vidanges tourne au coin de la rue.

Bon ordre et paix civile dans la cité : La ronde des tickets!

Par Caroline Choisselet

Aux squeegees et autres quêteux des temps modernes, les pouvoirs publics n'adressent qu'un seul mot d'ordre : « Allez traîner vos guêtres ailleurs! » C'est devenu une constante que de voir les villes nord-américaines se doter de règlements municipaux que l'on qualifie désormais de règlements « anti-mendicité ». Cherchent-elles, en agissant ainsi, à protéger leurs citoyenNEs ou à donner une bonne image de la ville aux vacancierEs et touristes de passage?

« Coupable! »

Désormais, toute personne surprise en train de flâner à Québec sera considérée comme coupable d'office, à moins qu'elle ne puisse démontrer qu'elle se trouvait là pour des raisons précises! Ce renversement de la charge de la preuve, la Ville de Québec l'a orchestré sans tambours ni

trompettes, en adoptant un nouveau règlement municipal (RVQ 509, venant modifier le règlement 192 antérieur « Pour le bon ordre et la paix dans la cité de Québec » relativement à la présomption de flânage).

Ce règlement, dont bien peu d'entre nous avons appris l'existence, a été adopté le 18 avril 2005 et est entré en vigueur trois jours plus tard... Les tickets ne cessent de pleuvoir depuis! La personne qui a introduit un tel renversement de la charge de la preuve a-t-elle seulement conscience du risque d'abus de pouvoir de la part d'autorités déjà placées en position de force qu'il entraîne? Que dire des couches de population sensibles que constituent les jeunes et les personnes de couleur : vont-elles d'office devenir la cible de la police de Québec?

Par ailleurs, n'y a-t-il rien de plus légitime que d'occuper les

lieux publics que sont nos trottoirs, sans avoir à rendre de compte à quiconque?

Loïn des yeux, loïn du coeur

Ces règlements sont discriminatoires à l'encontre des plus démunis de notre société. Dans une société qui prétend être libre et démocratique, les lieux publics devraient être accessibles à touTEs les citoyenNEs, pourvu que leur comportement ne soit préjudiciable à d'autres citoyenNEs. Comment se fait-il que seules les personnes pauvres se voient restreindre l'accès à des parties de la ville alors que ces parties sont censées être accessibles au grand public? Que fait-on de l'article 15 de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec qui indique que « Nul ne peut, par discrimination, empêcher autrui d'avoir accès aux moyens de transports ou aux lieux publics »?

Les personnes qui font la manche sur les trottoirs, ou qui dorment dans des terrains vagues et abandonnés, ne le font pas par plaisir. Comme le fait remarquer Pierre Maheux, coordonnateur du Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec, « la Ville de Québec vit depuis maintenant trois ans une crise du logement qui frappe particulièrement les populations vulnérables. Nous ne réglerons pas ce problème par la criminalisation de ces populations. » Par ailleurs, il indique que ce règlement a été adopté sans aucune consultation des organismes travaillant avec et pour les personnes qui dorment dans des bâtiments, des abris, des terrains privés, des endroits publics, des rues, etc., ce qui va à l'encontre des pratiques de la Ville, qui participe à la concertation avec le milieu de l'itinérance depuis plus de 13 ans et qui est fréquemment citée en exemple pour la qualité et la fréquence de ses consultations des milieux concernés.

Quand le nombre de mendiantEs augmente, il serait bien plus sage de nous interroger sur l'état des droits économiques et sociaux dans notre pays. L'adoption de règlements anti-mendicité constitue une mauvaise solution à ce qui n'est que le symptôme d'un problème social plus profond, lequel nécessite une démarche fondée sur une redistribution progressive du revenu respectant des critères de justice et d'équité sociale, ainsi que sur la prestation de services et de logements sociaux adéquats pour les personnes démunies.

Il ne faudrait pas oublier, non plus, qu'on n'est jamais bien loin de la rue et qu'il ne suffit bien souvent que d'un faux pas et d'un peu de malchance pour s'y retrouver.

Christiane Gagnon

Députée de Québec



Encore une fois cette année, la Fête du Faubourg célèbre de belle façon la saison estivale sous le signe de la bonne humeur et de la solidarité.

Salutations particulières aux nouvelles résidentes et aux nouveaux résidents des quartiers Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch qui découvriront un milieu de vie aussi diversifié que dynamique.

À toutes et à tous, je souhaite un bon été et de belles vacances!

BLOC
QUÉBÉCOIS

320, rue Saint-Joseph Est, bur. 209 Québec (Québec) G1K 8G5
Tél.: 523-6666 Téléc.: 523-6672 Courriel: gagnoc1@parl.gc.ca

Lettre ouverte du Comité Eau de Saint-Jean-Baptiste

L'eau est essentielle à la vie

(Ndlr) Le 12 mai dernier se tenait une assemblée citoyenne sur l'eau au sous-sol de l'Église Saint-Jean-Baptiste suivi par la formation d'un regroupement de citoyenNEs : le Comité Eau de Saint-Jean-Baptiste. L'Infobourg a voulu en savoir plus. Voici la lettre ouverte que les membres de ce nouvel organisme nous ont fait parvenir. On peut contacter le Comité Eau en téléphonant à Jean-Philippe au 522-5586 ou en écrivant à envaquajpb@yahoo.com.

* * *

Bien qu'on hésite, pour la définir, entre les termes de bien commun public, de patrimoine, ou d'élément dont l'accès est un droit humain fondamental inaliénable (puisque vital), on peut s'entendre sur quelques généralités au sujet de l'eau :

- + elle recouvre environ 70 % de la planète ;
- + 3 % de l'eau est de l'eau douce ;
- + seulement 0,6% de l'eau potable est accessible, car elle est surtout emprisonnée dans les nappes souterraines et les glaciers ;
- + à cause de son cycle évaporation-condensation-précipitation, l'eau est considérée comme une ressource renouvelable ;
- + comme les hydrocarbures, ce fluide généreux a permis d'engendrer la révolution industrielle et la croissance économique (commerce international, électricité, agriculture, industrie...).

Dans le passé, le seuil de pollution demeurait «acceptable», voir générateur de profits et d'emplois. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. C'est pourquoi il faut protéger cette ressource.

Malgré la grande quantité d'eau sur son territoire, le Québec compte son lot de problèmes, qui constituent autant de faits accomplis devant lesquels se retrouvent les

citoyenNEs :

- + trichloréthylènes (TCE) dans les puits de Roxton-Pond et Shannon ;
- + abaissement du niveau des nappes souterraines de Maple Grove / Irlande et de Franklin à cause du captage intensif d'un gros voisin insouciant ;
- + extraction de minerai avec l'eau de la nappe phréatique d'Oka ;
- + pollution du lac Saint-Pierre et de la baie Missisquoi ;
- + projet de prospection gazière et pétrolière dans le Golfe du Saint-Laurent ;
- + etc.

Le Québec a donc vu naître des regroupements de citoyenNEs dont le but est la défense de l'accès à une eau potable de qualité ainsi que la récupération et la préservation de ses usages (baignade, canotage, pêche, etc.).

Pourquoi un comité sur l'eau dans un quartier central comme Saint-Jean-Baptiste? Va-t-on encore nous demander de nous rallier à des causes lointaines dont on ne vit pas les conséquences? Pas nécessairement. Si elles paraissent lointaines, c'est qu'on n'a pas encore goûté leur médecine.

Le principal dossier qui nous préoccupe est la tarification et la privatisation des services d'eau. Nous savons que les intéressés sont nombreux. Ici aussi, il y a danger qu'on nous place devant un fait accompli.

D'une part, heureusement, les risques de tarification sont faibles, car le conseil de la Ville de Québec, en date du 3 mai 2004, a adopté 4 résolutions qui reconnaissent l'eau en tant que responsabilité collective et bien public, élément de droit commun essentiel à la vie.

Mais d'autre part, plusieurs dispositions législatives ont été mises en place pour faciliter la privatisation de l'eau, et les élections municipales pourraient faire en sorte que

notre administration civile renouvelée ait d'autres idées à ce sujet. Sans oublier que le gouvernement libéral pourrait tenter de taxer les utilisateurs et utilisatrices ou d'imposer un PPP qui inscrirait la gestion de l'eau dans les ententes commerciales internationales de l'OMC.

Nous, les membres du Comité Eau de Saint-Jean-Baptiste, sommes, comme vous, de simples citoyenNEs qui désirent offrir un contre-pouvoir aux lobbies économiques, et qui espèrent vous informer judicieusement et porter un message aux élus. Nous souhaitons participer aux choix qui influencent sur notre avenir commun.

Caroline Saint-Pierre, Stéphanie Lévesque, Marie-Josée Renaud, Benoit Maheux, Bernard LeBrun et Jean-Philippe Baillargeon du Comité Eau de Saint-Jean-Baptiste.



**DÉCOUVREZ
NOTRE GRAND CHOIX
DE PAPIERS FINS ET ARTISANAUX**



**Le Copiste
du Faubourg**

PAPETERIE

ARTICLES DE BUREAU

PHOTOCOPIES

TÉLÉCOPIES

IMPRESSION COULEUR

PLASTIFIAGE

INTERNET

Lundi, mardi, mercredi 9 h à 18 h

Jeudi, vendredi 9 h à 21 h

Samedi, dimanche 11 h à 17 h

545, rue Saint-Jean, Québec

☎ 525-5377

Les sacs dégradables Un choix écologique?

Par Nadine Davignon

Depuis quelques mois, L'inter Marché de la rue Saint-Jean emballe vos provisions dans un sac de plastique dégradable. Ce type de produit constitue-t-il vraiment un choix positif pour l'environnement? Nous avons consulté des études afin d'éclaircir la question.

Plastique synthétique ou biologique?

Il existe deux grands types de sacs dégradables. Le premier est un sac fait de polyéthylène auquel on a ajouté des additifs. Le polyéthylène est un plastique synthétique fabriqué avec des produits pétroliers. Les additifs permettent sa dégradation par les rayons du soleil, par la chaleur ou le mouvement (stress mécanique). Les résidus de cette première transformation sont ensuite biodégradés par des micro-organismes. Le sac d'emplètes distribué à L'inter Marché fait partie de cette catégorie.

Le second type de sacs dégradables est fait de plastique issu du maïs ou d'autres plantes : le biopolymère. Les micro-organismes biodégraderont naturellement le sac après quelques jours passés à l'extérieur.

Des impacts sur l'environnement

Même si ces sacs se décomposent assez rapidement, ils posent certains problèmes :

- + leur fabrication nécessite beaucoup d'énergie, et cette énergie peut être issue des produits pétroliers produisant des gaz à effet de serre;
- + les biopolymères peuvent provenir de la culture intensive de maïs qui pollue l'eau et détériore les sols;
- + ils sont réutilisables moins longtemps que les sacs de plastique traditionnels ou de tissu;
- + leur recyclage accidentel peut être problématique (contamination du plastique traditionnel);

- + leur dégradation engendre des émissions de gaz à effet de serre;
- + certains additifs contiennent des métaux lourds toxiques qui polluent le sol;
- + l'utilisation des sacs dégradables n'encourage pas les consommateurs à réduire le nombre de sacs qu'ils utilisent. Or, la réduction à la source est le seul moyen d'éviter tout impact sur l'environnement;
- + puisqu'il n'existe aucun système de certification ou de règlement au Québec à ce sujet, le consommateur doit se fier au fabricant quant aux spécifications de ses produits (ex. : vitesse de dégradation);
- + l'entreprise NaturSac importe ses produits; ce transport engendre des gaz à effet de serre.

De plus, les sacs dégradables sont plus chers. Un sac en plastique traditionnel peut coûter 2¢ au commerçant, tandis qu'un sac dégradable coûtera 2,3¢ et celui de biopolymère, 1\$.

Quel sac choisir?

Les QuébécoisES utiliseraient environ 2 milliards de sacs de plastique par année. Les études consultées indiquent que la meilleure option est la réduction à la source : pourquoi utiliser un nouveau sac à chaque achat? Le sac réutilisable est donc préférable, qu'il soit en tissu ou en plastique. Entre le sac dégradable et le sac de plastique traditionnel, le sac dégradable aurait un impact moindre sur l'environnement. En ce sens, on peut saluer l'initiative des commerçantEs qui les choisissent. Quant au sac de papier, il reçoit la pire note environnementale: sa fabrication nécessite plus d'énergie, produit plus de déchets, plus de pollution aquatique et atmosphérique que tous les autres.

Plus d'info à www.recyq-quebec.gouv.qc.ca

Compostage communautaire

Par Véronique Laflamme

Ça y est! Depuis la fin mai, le site de compostage communautaire du Faubourg est enfin en activité. Deux boîtes à compost d'une capacité totale de 4m³ sont installées dans le Parc Richelieu et près de quarante ménages du quartier y participent activement. En un mois, c'est près de 70 kg de matières compostables qui auront été détournées de l'incinération ou de l'enfouissement.

Le compostage communautaire : comment ça fonctionne? Le projet rassemble des résidentEs désirant composter leurs matières organiques domestiques, mais n'ayant pas d'espace vert sur leur lieu d'habitation. Chaque semaine, les matières organiques compostables préalablement triées à la maison sont apportées au site de compostage où elles sont couvertes de matières «brunes» (feuilles mortes, paille) afin d'éviter les nuisances et d'assurer une recette de qualité.

Un site communautaire... et plus encore!

À titre de projet-pilote, le site de compostage communautaire du Faubourg a aussi une fonction d'animation et de démonstration. Des activités « portes ouvertes » éducatives y seront tenues au cours de l'été. La prochaine se déroulera samedi le 23 juillet entre 13 h et 15h pendant la Fête du Faubourg.

Pour le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, l'instauration d'un site dans le quartier permet la réappropriation d'un parc délaissé par les résidentEs et une façon pour les gens du quartier de tisser des liens sociaux. D'ailleurs, un aménagement paysager visant à embellir le parc devrait se faire prochainement et le Comité populaire a débuté des démarches afin d'y faire ajouter des modules de jeux pour les jeunes enfants.

Vous voulez composter, mais il n'y a plus de places dans le projet de compostage communautaire. Que faire?

+ Attendre l'an prochain en espérant qu'un deuxième site s'ouvre.

+ En parler avec vos voisinEs et votre propriétaire et installer un composteur domestique dans votre cours. Cette année, la Ville de Québec offre un remboursement de 50 % du coût d'un composteur domestique.

+ Vous doter d'un vermicomposteur, remboursé à 50% par la Ville, pour composter à l'intérieur.

Le compostage, c'est un moyen naturel de recycler, car environ 40% de nos déchets peuvent être compostés ! Le compostage produit également un excellent engrais qui peut améliorer la texture et la fertilité du sol.

Vous voulez en savoir plus?

Ligne Info-Compost de la Ville: 656-7130
(du mercredi au dimanche, de 10 h à 17 h)
Collectif Éco-Quartier : 523-4580

Dans Internet :
Conseil canadien du compostage : <http://www.compost.org>
Ville de Québec : http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/ma_ville/compostage.shtml
AmiEs de la Terre de Québec : <http://www.atquebec.org/>
Grassroots recycling network : <http://www.grrn.org>



Photos: Anne-Marie Turmel

Le site de compostage communautaire est une initiative du :



**Comité populaire
St-Jean-Baptiste**

Rendu possible grâce à la participation logistique et financière de :



**Desjardins
Caisse populaire
de Québec**



•Canadian Tire de Vanier •Le Crac



L'environnement chaque jour!

Saviez-vous que, conformément au Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la CMQ Rive-Nord entré en vigueur en avril dernier, d'ici 2011, la Ville de Québec ramassera vos matières putrescibles à domicile et en effectuera la valorisation au même titre que les autres matières recyclables?

Le projet-pilote Compostage communautaire du Faubourg s'inscrit dans le contexte de la mise en oeuvre du PGMR qui s'est fixé comme objectif de réduire de 60% le volume de matières putrescibles d'ici 2008. Le compostage est une façon simple, écologique et efficace de réduire la quantité de matières résiduelles destinées aux sites d'enfouissement ou à l'incinération.



525, rue St-Jean 522-1987

LES BIÈRES



MICROBRASSERIE
coopérative de travail

VOUS ATTENDENT AUX :



La Boucanière



Déli-Bar
SMOKED-MEAT

526, RUE SAINT-JEAN
648-2000

L'autre festival d'été

Par Martin Dufresne et Laurence Fortin-Pellerin

Il y a quelques semaines, alors qu'une semaine de pluie noyait un festival d'humour stéréotypé sur nos places publiques, une centaine d'étudiantEs, de militantEs et d'enseignantEs venuEs de partout au Québec, et même, pour certainEs, de France et d'Afrique, participait à un événement devenu annuel : l'Université féministe d'été (UFÉ), sur le campus de l'Université Laval.

L'UFÉ regroupait cette année des intervenantes au franc-parler qui ont dressé un passionnant état des lieux de l'interface entre le mouvement des femmes et les lieux de pouvoir : religieux, politique, économique, universitaire, communautaire, syndical, judiciaire. Nous y avons discuté, parfois avec fougue, de ce que ces femmes de combat avaient à dire sur leurs expériences de vie à tenter de changer les choses pour plus d'équité entre femmes et hommes. Un tour d'horizon exceptionnel de réalisations dont elles nous ont décrit les hauts et les bas, les joies et les expériences de trahison, et leurs espoirs pour demain.

Les exposés et les débats de cette année ont suscité un tas de questions et témoigné de plusieurs expériences au jour le jour, au Québec et ailleurs : Canada, France, Afrique et Amérique latine, dans un monde que rapproche la mondialisation.

Les femmes et le pouvoir

Signe d'un rapprochement entre le mouvement des femmes et une université qui n'a rien d'une tour d'ivoire, la session de cette année a été inaugurée par la présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Michèle Asselin. Pour elle, les femmes ne sont pas « trop exigeantes à l'égard des politiciennes » et la FFQ doit critiquer les politiques gouvernementales et s'en distancier. Elle a tout de même rappelé aux participantEs la couverture médiatique et le sort réservés aux politiciennes qui, comme Pauline Marois ou Belinda Stronach par exemple, demeurent soumises à un traitement sexiste, qui dissuade trop de femmes de l'engagement politique.

Jenny Skene, présidente sortante de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, a dénoncé sans ambages le ressac néolibéral contre le système canadien des soins de santé, gravement compromis par une récente décision de la Cour suprême du Canada.

Tout un programme!

Nous avons aussi beaucoup appris, durant ces cinq jours, sur des thèmes comme le développement régional, la gouvernance des organisations de femmes, l'équité salariale, le droit de la famille face à la montée des intégrismes masculin et religieux, l'appauvrissement croissant des femmes, la prévention de la violence, la formation aux pièges et possibilités de la politique, la trop lente homologation de la pratique des sages-femmes, les formes de filiation lesbienne, le mépris des femmes et des minorités ethniques et sexuelles par les animateurs de «radio poubelle», la place des filles et des femmes dans les études et les carrières scientifiques, celle à prendre par les femmes dans un projet de Québec souverain, dans les cités françaises ou en région rurale haïtienne.

La notion d'*empowerment* des femmes a rallié l'auditoire au dernier panel de l'UFÉ. Mon amie Laurence a particulièrement apprécié un exposé à deux voix de Sylvie Morel, professeure en relations industrielles à Laval, et France Lavigne, présidente de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie. Elles ont décrit une expérience de formation en économie des militantes des groupes de base, donnée dans plusieurs villes et régions du Québec pour offrir des outils de compréhension et de dénonciation du système économique néolibéral. On en reparlera peut-être dans l'Infobourg...

Pour être informéE de la session 2006 de l'Université féministe d'été, écrire à :

universite-feministe-ete@fss.ulaval.ca

La Charte mondiale des femmes pour l'humanité 24 heures d'action féministe

Par Michelle Briand

Elle a déjà traversé les Amériques et l'Europe et continue son voyage. Lors de son passage à Québec le 7 mai dernier, 15 000 personnes, pour ne pas dire des femmes, ont relayé la Charte de la traverse de Lévis jusqu'au Parlement des hommes. C'était très émouvant de nous passer, de main en main, cette Charte qui contient nos rêves, et de nous réunir devant le spectacle de l'après-midi pour être ensemble. La courtepointe à laquelle les femmes de tous les pays traversés ajoutent un morceau est également très émouvante à voir et à toucher, portant l'imagination, la sueur et la poussière de tous les pays traversés. En tapant *marche mondiale des femmes* sur un moteur de recherche, vous pourrez voir tous les morceaux et je vous jure que c'est absolument fabuleux.

Appel à l'action

Suivant la course du soleil autour de la terre, les femmes de tous les fuseaux horaires de la planète sortiront dans les rues à midi le 17 octobre pour tenir des actions d'une heure, montrant ainsi leur adhésion au projet de société dépeint dans la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Ça commencera par les Îles du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Samoa, etc.), les femmes de l'Asie prendront le relais, suivies par les Africaines et les Européennes, ainsi de suite. En 24 heures, nous ferons le tour de la planète pour faire entendre les voix des femmes.

Cet appel à l'action est lancé à tous les groupes de femmes qui font partie de la Marche mondiale des femmes ou qui veulent se joindre à nous. Que ce soit dans les quartiers, les collectivités ou à l'échelle nationale, agissons ensemble ce 17 octobre

en organisant des actions publiques. Toutes les formes d'action sont bonnes pour exiger un monde sans pauvreté, sans violence, sans discrimination et où nos solidarités sont mondialisées. La consigne est d'être simples, positives, reliées les unes aux autres pour démontrer que nous, femmes, sommes unies, avec nos différences et nos ressemblances. Des groupes dans différentes régions du monde ont déjà commencé à organiser leurs activités. Certaines feront sonner les cloches et les alarmes des villes et des villages pour alerter la population : les femmes se mobilisent dans le monde entier pour défendre haut et fort les valeurs de la Charte. D'autres organiseront des vigiles ou des actions lors desquelles les femmes se donneront la main pour former des liens de solidarité. La créativité est de mise dans l'élaboration de ces activités lors desquelles nous illustrerons notre détermination à poursuivre nos rêves et à construire un monde où égalité, liberté, justice, paix et solidarité cimentent nos liens.

Écrivez-nous pour nous informer de la forme que prendront vos actions ce 17 octobre! Nous avons maintenant une

nouvelle adresse pour accueillir vos idées et vos messages à ce sujet : 24hrs2005@gmail.com

Soyez des nôtres pour ces 24 heures de mobilisation féministe pour démontrer que les femmes en mouvement changent le monde!




Michel Yacoub

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives et rentes collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance-Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R.


505, 14^e rue, Québec, Qc G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226 Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais : 1-877-823-2067

Au service des
travailleurSEs et des
organismes
communautaires!



VENEZ VOUS JOINDRE À LA FÊTE DU FAUBOURG !

Agnès Maltais
Députée de Taschereau
320, Saint-Joseph Est, bureau 207
Québec, Québec G1K 8G5
Tél. : (418) 646-6090
Télé.: (418) 646-6088
amaltais@assnat.qc.ca
www.amaltais.com



BABILLARD COMMUNAUTAIRE

Bibliothèque Saint-Jean-Baptiste

Du 24 août au 15 septembre, la Galerie du Faubourg présente Mémoire de pierre. Cette exposition rend hommage au monde minéral, particulièrement aux pierres qu'on trouve le long des rivières et des routes de campagne. L'artiste Carl Duchesneau cherche à faire des associations esthétiques et poétiques. Le vernissage aura lieu le 25 août à 17 h 30 et l'artiste sera sur place dimanche le 28 août de 14 h à 16 h.
Information : 641-6798

Chapelle historique Bon-Pasteur

Jusqu'au 1er septembre, des visites guidées sont offertes à la Chapelle historique Bon-Pasteur, 1080, de la Chevrotière, du lundi au vendredi de 14 h à 17 h ou sur réservation en autre temps. Le coût est de 2 \$ par personne.
Information : 522-6221 www.chapellebonpasteur.com

Kino Québec

Le dimanche 7 août prochain, Kino Québec fêtera son quatrième anniversaire. Pour l'occasion, une projection en plein air aura lieu à la Redoute Dauphine à compter de 20 h. Des surprises sont également au programme. En cas de pluie, la soirée sera présentée au bar l'Arlequin de la rue Saint-Jean.
Information : 529-4250

Centre Famille Haute-Ville

À compter du début septembre, le Centre Famille Haute-Ville offrira Les Ateliers clés magiques pour les enfants de 2 à 5 ans. Ces ateliers d'une durée d'environ 2 heures chacun, étalés sur 12 rencontres, visent à développer le lien d'attachement parent-enfant, l'estime de soi et l'autonomie. Ces ateliers gratuits sont donnés au Centre Famille Haute-Ville au 597, Richelieu.
Information : 648-1702

Les AmiEs de la Terre de Québec

Déménagement des AmiEs de la Terre au 870, avenue de Salaberry, bureau 210. Ils font donc maintenant partie des locataires de la Maison de la culture et de l'environnement.
Information : 524-2744

Photographies de cours intérieures

Un projet d'exposition de photos de cours intérieures aménagées avec de la verdure est en plein développement. Ces cours intérieures doivent être situées au nord de René-Lévesque. Les photos feront possiblement partie d'une exposition à l'Observatoire de la Capitale en 2006. Ceux et celles qui aimeraient contribuer à cette exposition sont les bienvenus. C'est gratuit.
Information : 521-4070

Les DéclencheurEs

Soirée vidéo en plein air samedi le 30 juillet à l'Îlot fleuri. Différents thèmes seront abordés et la projection débutera à la brunante, soit vers 20 h 30.
Information : 524-8228

Site de compostage

Samedi le 23 juillet de 13 h à 15 h, il y aura porte ouverte au site de compostage du Faubourg. Toutes les personnes voulant en savoir plus sur le compostage dans le quartier peuvent se rendre au parc Richelieu sur la rue du même nom au jour et aux heures indiqués plus haut. Pour l'occasion, le conteur Bernard Grondin sera sur place.
Information : 522-0454

Programmation CKIA-FM

Les personnes intéressées à soumettre des idées et à s'impliquer en soumettant des sujets d'émissions radiophoniques pour la programmation d'automne de la radio communautaire CKIA-FM ont jusqu'au 19 août pour le faire.
Information : 529-9026 ou www.meduse.org/ckiafm

Pour faire connaître vos activités communautaires :
dolma01@arobas.net

Chronique du Vestiaire du Faubourg

Par l'équipe du vestiaire

Nous remercions toutes les personnes qui apportent des choses au Vestiaire du Faubourg. Nous essayons de fonctionner le mieux possible mais nous sommes toutes et tous tellement embarquéEs dans la consommation qu'il faut revenir de très loin pour être vraiment conscientEs de nos attitudes. Nous continuons de penser que peu importe les quantités d'objets que nous produisons et achetons, tout peut être recyclé. Mais nous devons constamment refuser des sacs de vêtements usagés que les gens nous apportent parce que nous n'avons pas de place pour les mettre et pas assez de clientèle pour tout acheter. Nous recevons encore beaucoup de trucs en mauvais état.

Nous sommes constamment à la recherche de solutions mais il est impossible de recycler présentement. Aucune entreprise ne peut venir chercher nos surplus et nous n'avons pas les moyens de les déplacer nous-mêmes. D'ailleurs, nous ne saurions pas où les apporter. Pas facile à résoudre comme problème de société.

Quand nous étions au sous-sol de l'église, nous avions un container à la porte pour que les gens puissent venir porter leurs sacs en tout temps. Tout le monde pouvait venir déposer commodément et anonymement ses « surplus » dont 20 à 30 sacs de déchets parfaitement inutilisables par semaine. Nous allons continuer de faire de notre mieux pour trouver un équilibre qui nous permettra de satisfaire les besoins de la population du quartier et si vous avez des suggestions à nous faire, nous en discuterons avec plaisir. Nous savons que les autres organismes comme le nôtre qui recueillent et redistribuent ont les mêmes problèmes et nous savons également qu'il n'existe pas de solution simple ni de recette magique comme d'envoyer nos déchets sur une autre planète. Au plaisir.

Vestiaire du Faubourg

780, Sainte-Claire
ouvert du
lundi au vendredi
de 12 h à 16 h
et le jeudi jusqu'à 20 h

LE VESTIAIRE SERT À FINANCER LE COMITÉ
POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE.

Fête Arc-en-ciel de Québec

Par Yves Gauthier

La communauté altersexuelle¹ de Québec s'est réapproprié sa fête. Les 3 et 4 septembre, la rue Saint-Jean sera l'hôte des activités organisées par Altern'Art de Québec, l'Association des gens d'affaires du Faubourg (AGAF), Action Culture, la Caisse populaire Desjardins de Québec et les commerçantEs gaiEs de la Capitale nationale.

La concertation longuement souhaitée par l'ensemble des organismes impliqués est maintenant chose faite. Il est tout à fait logique qu'il y ait une étroite coopération entre le milieu gai et les autres organismes, tant culturels qu'économiques, du faubourg. La collaboration se manifeste au niveau du partage des tâches et de l'ouverture d'esprit des uns vis-à-vis des autres. D'ailleurs, le faubourg Saint-Jean-Baptiste n'est-il pas reconnu comme un lieu d'intégration dans le respect et l'acceptation de la différence?

Cans cet esprit, l'AGAF sera responsable de la logistique de fermeture de rues et de toutes les tâches connexes. Quant à Action Culture, sa mission sera d'animer les trois grandes scènes, de même que l'ensemble de la rue, avec autant d'artistes que le budget le permettra. Pour ce qui est d'Altern'Art de Québec, promoteur et coordonnateur de la fête, sa responsabilité sera d'inviter touTEs les artistes, artisanEs et organismes sociocommunautaires à se faire connaître en assurant leur présence au cours de ces deux journées festives. La Caisse populaire Desjardins de Québec, en plus d'être un commanditaire majeur, s'occupera des communications.

Après les tiraillements vécus aux cours des trois dernières années avec Fierté Québec², l'AGAF voit d'un bon œil que « cette fête annuelle revienne sous le contrôle de la communauté altersexuelle de Québec, en collaboration avec les commerçantEs de la rue Saint-Jean, les gens d'affaires gaiEs et ceux de notre association », confie M. Martin Léveillé, directeur général de l'AGAF.

Pour le président d'Altern'Art de Québec, M. Mario Bousquet, « il est important, non seulement de se reprendre en main, mais de présenter un événement festif qui va regrouper tous ceux et celles qui veulent affirmer leur orientation sexuelle et marquer leur différence, ainsi que tous les autres qui veulent découvrir différents aspects du vécu altersexuel ».

Mentionnons que contrairement aux dernières années, la rue Saint-Jean sera décorée de façon à indiquer la couleur de la fête. De même, les commerçantEs seront invitéEs à arborer des éléments décoratifs aux couleurs de l'arc-en-ciel, symbole de la communauté altersexuelle. De cette façon, tous et toutes sauront qu'ils/elles participent à une fête soulignant l'importance de la diversité sexuelle. De nombreuses activités sont prévues sur la rue qui sera piétonne pour l'occasion. Des scènes seront érigées pour une variété de spectacles, les artistes et artisanEs pourront exposer et vendre leurs oeuvres, des animateurs/trices de rue seront présentEs, le cinéma aura sa place, les organismes communautaires se feront connaître, les commerçantEs présenteront leurs dernières nouveautés ou nous offriront leurs plus récentes découvertes, les différents restaurants nous feront saliver, les terrasses et les bars s'ouvriront sur la rue, sans oublier les clowns qui feront sourire les jeunes et les moins jeunes.

L'occasion sera bonne de souligner la légalisation du mariage entre conjointEs de même sexe... enfin.

Pour plus d'informations:

info@alternartquebec.org

1- altersexuelle: dont l'expression de la sexualité est autre que l'hétérosexualité.

2- Au moment d'aller sous presse, l'Infobourg a appris que la Ville de Québec avait refusé à Fierté Québec le droit d'utiliser les infrastructures municipales. Il ne devrait donc pas y avoir de Fierté Québec cette année.

L'INFO BOURG

Journal de quartier publié à 7000 exemplaires, 4 fois par an depuis 1990, L'Infobourg est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurEs. Écrivez-nous, passez nous voir!

Textes pour ce numéro :
Véronique Laflamme, Michelle Briand, Yves Gauthier, Laurence Fortin-Pellerin, Martin Dufresne, Nicolas Lefebvre Legault, Nadine Davignon, Caroline Choiselet, Patrick Tremblay, Denis Blouin, Mathieu Houle-Courcelles,

Comité Eau SJB,
Jean-Michel Roy et Marie Langevin.

Photographie et illustrations:
Pierre Blouin, Anne-Marie Turmel, André Desgagnés et Émilie Baillargeon du collectif les DéclencheurEs,

Correction : Annie Cloutier
Infographie :
Ian Renaud-Lauzé : irlauze@yahoo.ca
Publicité : Nicolas Lefebvre Legault au 522-0454

Nous sommes au 780, rue Sainte-Claire, Québec, QC G1R 5B9
Tél. : 522-0454
FAX : 522-0959
Courriel : compop@qc.aira.com